

ORIENTATIONS PASTORALES SUR LA TRAITE DES PERSONNES

*« Le jeûne qui me plaît, n'est-ce pas ceci :
faire tomber les chaînes injustes,
déliier les attaches du joug,
rendre la liberté aux opprimés,
briser tous les jugs ? »*

- Isaïe 58

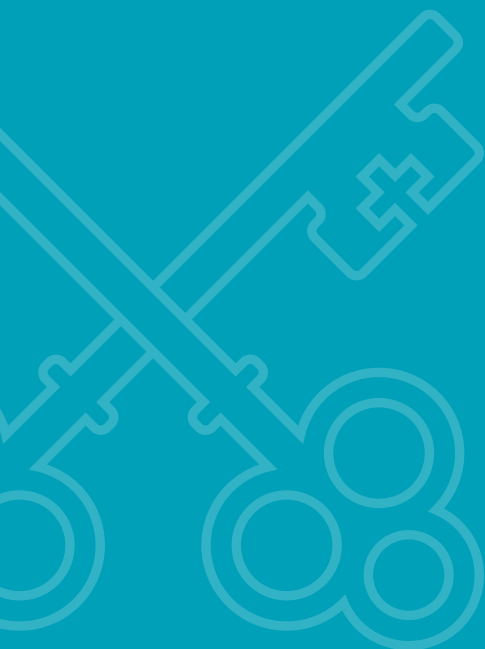


TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	1
INTRODUCTION	3
DÉFINITION	6
RÉALITÉ ET RÉPONSES	8
 COMPRENDRE LA TRAITE DES PERSONNES : LES CAUSES	8
1. MARCHANDISATION ET EXPLOITATION	8
2. L'ASPECT DE LA DEMANDE	12
 RECONNAÎTRE LA RÉALITÉ DE LA TRAITE DES PERSONNES : SORTIR DE L'OMBRE	15
3. RÉTICENCES À RECONNAÎTRE LA RÉALITÉ BRUTALE DE LA TRAITE DES PERSONNES	15
4. DÉTERMINATION ET SIGNALEMENT DE LA TRAITE DES PERSONNES	18

LA DYNAMIQUE DE LA TRAITE DES PERSONNES : UNE SALE ET PERNICIEUSE ACTIVITÉ	21
5. LIEN AVEC LE MONDE DES AFFAIRES	21
6. CONDITIONS DE TRAVAIL ET CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT	23
7. LA TRAITE DES PERSONNES ET LA CONTREBANDE DES MIGRANTS	26
AFFRONTER LA TRAITE DES PERSONNES : CE QUI LAISSE À DÉSIRER	29
8. SOUTENIR LA COLLABORATION	29
9. SOUTIEN AUX SURVIVANTS DE LA TRAITE DES PERSONNES	31
10. PROMOUVOIR LA RÉINTÉGRATION	35
CONCLUSION	37
PRIÈRE	38

PRÉFACE

Le pape François accorde une énorme importance à la situation désespérée des millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui sont victimes de la traite des personnes et qui sont réduits en esclavage. Ils sont parmi les personnes les plus déshumanisées et rejetées du monde moderne, dans l'ensemble du monde. La traite des humains, a-t-il souligné, est « un fléau atroce¹ », une « plaie aberrante² » et une « plaie dans le corps de l'humanité contemporaine³ ».

Au début de 2015, le pape François a consacré son message annuel pour la Journée mondiale de la paix à la traite des personnes. « Nous devons reconnaître que nous sommes en face d'un phénomène mondial qui dépasse les compétences d'une seule communauté ou nation. Pour le combattre, il faut une mobilisation de dimensions comparables à celles du phénomène lui-même⁴ ».

En septembre 2015, le Saint-Père a déclaré devant l'Assemblée des Nations unies que « le phénomène de l'exclusion sociale et économique, avec ses tristes conséquences de traites d'êtres humains, de commerce d'organes et de tissus humains, d'exploitation sexuelle d'enfants, de travail esclave - y compris la prostitution » ne peut être contré simplement par « un nominalisme de déclarations à effet tranquilisant sur les consciences. Nous devons veiller à ce que nos institutions soient réellement efficaces dans la lutte contre tous ces fléaux⁵ ».

L'objet des *Orientations pastorales sur la traite des personnes* est d'offrir une *lecture* de la réalité de la traite des personnes et une *compréhension* qui motive et soutienne le *combat* qui s'impose à long terme.

1 Pape François, *Message aux participants de la Conférence de l'OSCE*, 3 avril 2017.

2 Pape François, *Angélus*, 30 juillet 2017.

3 Pape François, *Discours aux participants de la Conférence internationale sur la lutte contre la traite des personnes*, 10 avril 2014.

4 Pape François, *Message pour la Journée mondiale de la paix*, 1^{er} janvier 2015.

5 Pape François, *Rencontre avec les membres de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies*, New York, 25 septembre 2015.

PRÉFACE

La Section des migrants et des réfugiés (M&R) a entrepris ses opérations le 1^{er} janvier 2017. Elle a été établie par le pape François qui la dirige directement pour le moment. Chargée de s'occuper des enjeux de la traite des personnes et des migrants et réfugiés, elle a pour mission d'aider les évêques de l'Église catholique et tous ceux qui servent ces groupes vulnérables.

Pour affronter l'enjeu de la traite des personnes et de la réduction en esclavage des êtres humains, la Section des M&R a tenu en 2018 deux consultations auprès de responsables de l'Église, d'érudits et de praticiens d'expérience ainsi que d'organismes partenaires œuvrant dans le domaine. La réponse globale de l'Église a été examinée et ses forces et ses faiblesses dans le traitement des aspects pertinents du phénomène, les possibilités ouvertes dans les domaines pastoral et politique, de même que sa coordination mondiale élargie, ont été évaluées.

Ce processus d'une durée de six mois a produit les présentes *Orientations pastorales sur la traite des personnes*, approuvées par le Saint-Père et visant à orienter le travail de la Section des M&R et de ses partenaires. Les *Orientations* sont destinées aux diocèses, aux paroisses, aux congrégations religieuses, aux collèges et universités catholiques, à des organismes catholiques et autres de la société civile et à tous les groupes désirant intervenir. Les *Orientations* peuvent être mises en œuvre dans des programmes locaux et des collaborations à distance, mais elles fournissent également des éléments pour des homélies, des modules pédagogiques et les médias.

Ces *Orientations pastorales* sont disponibles sur le site <https://migrants-refugees.va/fr/traite-et-esclavage/> dans diverses langues et formats.

La Section des M&R invite tous et chacun à s'engager vigoureusement dans des activités d'apprentissage, de communication et d'intervention au sujet de la prévention et de la guérison de la traite des personnes, en se nourrissant de la réflexion, de la prière et des enseignements du pape François.

Fabio Baggio C.S. et Michael Czerny S.J.
Sous-secrétaires

Cité du Vatican, 2019

INTRODUCTION

1 Au cours d'une audience papale, au début de 2018¹, une jeune femme qui a survécu à la traite des personnes (TP) a dit : « je pense à mon pays, à tant de jeunes que l'on illusionne avec de fausses promesses, trompés, réduits en esclavage, prostitués. Comment pourrions-nous aider ces jeunes à ne pas tomber dans le piège des illusions et dans les mains des trafiquants ? »

2 Le pape François a accueilli la question de cette dame avec une profonde attention : « Comme tu viens de dire, il faut faire en sorte que les jeunes ne tombent pas 'dans les mains des trafiquants'. Il est horrible de se rendre compte que tant de jeunes victimes ont été d'abord abandonnées par leurs familles, considérées comme des rejets de leur société! Beaucoup ont été forcés à la traite par leurs propres parents et leurs soi-disant amis. Cela est arrivé dans la bible aussi : vous vous souvenez du jeune Joseph vendu comme esclave par ses frères aînés et emmené comme esclave en Egypte! » (Voir Gn 37 12-36.) Cet échange résume la motivation et l'esprit qui sous-tendent les présentes *Orientations pastorales sur la traite des personnes*.

3 « La traite des êtres humains est une plaie dans le corps de l'humanité contemporaine, une plaie dans la chair du Christ² ». Cette dénonciation formulée du fond du cœur par le pape François en avril 2014 se veut un avertissement sévère concernant l'un des aspects les plus sinistres de l'histoire contemporaine, un phénomène qui, honteusement et tragiquement, se poursuit toujours. La TP victimise des millions de personnes partout dans le monde et constitue aujourd'hui une réalité répandue, insidieuse, dans plusieurs secteurs de l'économie, notamment le travail domestique, les manufactures, l'hôtellerie et l'agriculture. La TP se déploie de nombreuses façons et situations différentes : exploitation sexuelle, mariage forcé, travail d'esclave, servitude, mendicité forcée, prélèvement d'organes, exploitation à des

¹ Pape François, *Dialogue du pape François avec les participants à la Journée mondiale de prière et de réflexion contre la traite des personnes*, 12 février 2018.

² Pape François, *Discours aux participants à la Conférence internationale sur la traite des êtres humains*, 10 avril 2014.

fins de reproduction et d'autres formes d'abus et d'exploitation. Ces pratiques sont intégrées dans des entreprises privées, commerciales et même publiques et gouvernementales. La TP est une réalité « qui touche les personnes les plus vulnérables de la société : les femmes et les jeunes filles, les enfants, les personnes handicapées, les plus pauvres, celles qui sont dans des situations de décomposition familiale et sociale³ ». La TP est une violation terrible de la dignité et des droits d'hommes et de femmes, de garçons et de filles.

4 La variété de ses formes, l'hétérogénéité de ses victimes et ses nombreux types de responsables font de la TP un problème très complexe. Les instances qui cherchent à planifier des services efficaces doivent immédiatement affronter des défis importants. Cette complexité exige une approche multidisciplinaire permettant de comprendre le phénomène et ses causes, de déterminer les processus et les personnes qui y prennent part – victimes, responsables et consommateurs (conscients ou inconscients) – avant que puissent être façonnées des interventions appropriées.

5 Dans une perspective anthropologique chrétienne, de fait, la sainteté de la vie humaine, de la conception à la mort naturelle, et la dignité inaliénable de chaque être humain, constituent le point de départ et l'axe central de toute initiative. « La Bible enseigne que chaque être humain est créé par amour, à l'image et à la ressemblance de Dieu (cf. Gn 1, 26). Cette affirmation nous montre la très grande dignité de toute personne humaine, qui n'est pas seulement quelque chose, mais quelqu'un. Elle est capable de se connaître, de se posséder, et de librement se donner et entrer en communion avec d'autres personnes⁴ ». Comme l'affirmait saint Jean-Paul II en 1988, « Quand il n'est pas reconnu et aimé dans sa dignité d'image vivante de Dieu (cf. Gn 1, 26), l'être humain est exposé aux formes les plus humiliantes et aberrantes d'"instrumentalisation", qui le rendent misérablement esclave du plus fort⁵ ».

6 Les *Orientations pastorales* sont profondément enracinées dans les réflexions et les enseignements de l'Église et dans sa longue expérience pratique de réponse aux besoins des hommes, des femmes,

³ Pape François, *Discours à un groupe de nouveaux ambassadeurs à l'occasion de la présentation de leurs lettres de créance*, 12 décembre 2013.

⁴ Pape François, *Laudato Si'*, 24 mai 2015, 65; Catéchisme de l'Église catholique, 357.

⁵ Pape Jean-Paul II, *Exhortation apostolique post-synodale Christifideles laici*, 30 décembre 1988, 5.

des garçons et des filles victimes de la traite des personnes et de l'esclavage, tant dans le passé qu'à l'époque actuelle. Au Concile Vatican II, l'Église catholique a réaffirmé sa préoccupation historique au sujet du travail forcé, affirmant que « l'esclavage, la prostitution, le commerce des femmes jeunes ; ou encore les conditions de travail dégradantes qui réduisent les travailleurs au rang de purs instruments de rapport, sans égard pour leur personnalité libre et responsable [...] sont, en vérité, infâmes. » (*Gaudium et Spes*, 27). Le pape François souligne que l'Église veut intervenir dans toutes les phases de la traite des êtres humains : « elle veut les protéger de la tromperie et de l'incitation; elle veut les trouver et les libérer quand ils sont transportés et asservis; elle veut les aider une fois libérés⁶ ».

7 Les enseignements constants du pape François au sujet de la TP constituent les fondements des présentes *Orientations pastorales* qui s'appuient également sur la longue expérience pratique de nombreuses ONG catholiques internationales œuvrant dans le domaine et sur les observations des représentants des conférences épiscopales. Même si elles sont approuvées par le Saint-Père, les *Orientations* ne prétendent pas offrir de manière exhaustive l'enseignement de l'Église sur la traite des personnes; elles présentent plutôt une série de considérations clés qui peuvent être utiles aux catholiques et à d'autres personnes dans leur ministère pastoral, dans leur planification et leur engagement pratique, dans la défense des droits et le dialogue.

8 Après un examen de la définition légale de la traite des personnes qui a été endossée en droit international, les *Orientations* formulent, en dix sections, une analyse de la réalité cruelle et des défis d'un aspect du phénomène. Elles proposent ensuite une gamme de réponses, dont certaines favorisent notamment la culture de la rencontre que promeut le pape François comme étape nécessaire vers un renouveau dans chaque volet de l'injustice et de la souffrance humaines.

⁶ Pape François, *Dialogue avec les participants à la Journée mondiale de prière et de réflexion contre la traite des personnes*, 12 février 2018.

DÉFINITION

9 Le *Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants*⁷ (*Protocole de Palerme*) fournit la définition légale actuelle de la TP, acceptée à l'échelle internationale. L'Article 3, alinéa a), définit la traite des personnes comme « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes⁸ ».

10 Le *Protocole de Palerme* définit la traite des enfants (toute personne âgée de moins de 18 ans) de manière quelque peu différente. Il n'est pas nécessaire, dans ces cas, de démontrer qu'il y a eu contrainte, tromperie ou une autre forme de coercition ou d'abus d'autorité ou une situation de vulnérabilité. Il suffit de prouver qu'il y a eu une activité de recrutement, de transport, de transfert, d'hébergement ou d'accueil d'un enfant aux fins d'exploitation⁹.

11 Les éléments de ces définitions reconnues internationalement fournissent les paramètres permettant de poursuivre en justice les auteurs du crime de TP. Il convient de noter, cependant, que, puisque le *Protocole de Palerme* est un complément à la *Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée*, il ne s'applique qu'aux infractions de nature transnationale, impliquant des groupes criminels organisés.

⁷ En date du 12 décembre 2018, le *Protocole de Palerme* est un complément à la *Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée* (disponible sur la page Web https://www.ohchr.org/Documents/ProfessionalInterest/ProtocolTraffickingInPersons_fr.pdf) avait été ratifié par 173 États membres. Le Saint-Siège n'a pas encore endossé cet instrument.

⁸ Voir l'alinéa 3 a).

⁹ Voir l'alinéa 3 c).

Pourtant, la définition offre un point de départ minimal utile pour permettre une réflexion et une action contre ce fléau.

12 Récemment, l'expression *esclavage moderne* a souvent été utilisée comme synonyme de la TP. Certes, il arrive fréquemment que des victimes de la traite des personnes soient réduites en esclavage, mais la TP est plus subtile et se manifeste sur un spectre plus large que l'exemple brut de l'esclavage (voir le §9, ci-dessus). En outre, l'ajout du qualificatif *moderne* au mot *esclavage* peut être trompeur puisqu'il peut laisser entendre que ce phénomène est différent aujourd'hui de ce qu'il était dans le passé. L'esclavage est déshumanisant et révoltant à toutes les époques, sous toutes ses formes, même si au cours des âges il a pu être accepté comme allant de soi.

13 Puisque les crimes purement domestiques tombent exclusivement sous la juridiction nationale de chaque État, la *Convention de Palerme* porte sur les situations de traite des personnes comportant des mouvements transfrontaliers et les actions commises par des groupes criminels organisés. Mais des activités de nature tout aussi répréhensible, qui ont les mêmes conséquences horribles pour les victimes, peuvent être déployées à l'intérieur d'un pays unique et peuvent être commises par des individus (un parent, une connaissance, un(e) soi-disant ami(e)) qui ne sont pas impliqués dans le crime organisé. Dans la majeure partie des présentes *Orientations pastorales*, les définitions établies dans le *Protocole de Palerme* sont adoptées, mais le document porte également la conviction fondamentale voulant que la TP soit à la fois un crime et un péché puisqu'elle constitue de la contrainte ou de l'abus menant à une exploitation qui porte préjudice à la dignité de la personne.

14 La TP et le trafic illicite de migrants sont des phénomènes distincts. Le trafic illicite de migrants « désigne le fait d'assurer, afin d'en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel, l'entrée illégale dans un État Partie d'une personne qui n'est ni un ressortissant ni un résident permanent de cet État¹⁰ ».

15 En prenant acte de la définition du *Protocole de Palerme*, un grand nombre d'organismes qui luttent contre la TP ajoutent ou soulignent des éléments clés pour leur valeur communicationnelle ou pédagogique, et clarifient ainsi pour beaucoup de gens la signification, l'impact et les conséquences de la TP¹¹. L'interprétation de la TP est mouvante.

¹⁰ *Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée*, article 3.

¹¹ Voir, notamment, le site www.caritas.org; www.coatnet.org; www.osce.org/secretariat/trafficking

RÉALITÉ ET RÉPONSES

16 Les sections suivantes exposent dix ensembles d'observations sur la TP contemporaine. Elles proposent une analyse des réalités cruelles et des défis que pose la TP et soumettent des réponses que devraient envisager de manière urgente toutes les personnes et les institutions de bonne volonté. Ces considérations émanent de la pensée et de la pratique actuelles de l'Église catholique concernant l'élimination de la TP, exprimées dans de nombreuses déclarations du pape François à ce sujet. Les ensembles d'observations sont groupés sous quatre rubriques. Elles établissent d'abord la raison de l'occurrence de la TP et de la poursuite de la dépravation de l'esclavage jusqu'en ce 21^e siècle. Elles explorent ensuite la raison du caractère occulte de la TP. Puis elles exposent les modes de fonctionnement de la TP, pour enfin traiter de ce qu'il est possible de faire et de la manière dont cela pourrait se faire mieux.

L'une des plus troublantes [des plaies ouvertes dans notre monde] est le commerce des êtres humains, une forme moderne d'esclavage, qui viole la dignité d'enfants de Dieu de tant de nos frères et sœurs.

Pape François, *Salutations à la 2ème Assemblée européenne de RENATE*,
7 novembre 2016.

COMPRENDRE LA TRAITE DES PERSONNES : LES CAUSES

1. MARCHANDISATION ET EXPLOITATION

17 La TP prend le contrôle de ses victimes et les met dans des endroits et des situations où elles sont traitées comme des

marchandises, qui peuvent être achetées et vendues et exploitées comme de la main-d'œuvre et même comme des « matières premières » de façons multiples et inimaginables.

Dans de nombreuses parties du monde, la grave atteinte aux droits humains fondamentaux, surtout au droit à la vie et à la liberté religieuse ne semble pas connaître de pause. Le tragique phénomène du trafic des êtres humains, sur la vie et le désespoir desquels spéculent des personnes sans scrupules, en représente un exemple inquiétant.

Pape François, *Message pour la célébration de la Journée mondiale de la paix* 2014, 8 décembre 2013.

Jusqu'à une époque récente, un tel traitement était associé au colonialisme et à la traite des esclaves. Malgré l'abolition officielle de cette dernière pratique, l'exploitation de certains êtres humains par d'autres n'a pas cessé mais se déploie maintenant sous de nouvelles formes terribles à une échelle d'une importance significative. Ce sont là des manifestations de systèmes et de pratiques sociaux, culturels et économiques immoraux, qui promeuvent des attitudes consuméristes et accroissent les inégalités entre les régions et au sein des régions. Par hasard, notre époque est marquée par une croissance de l'individualisme et de l'égoïsme, des attitudes qui tendent à considérer les autres dans une froide optique d'utilité, et à les évaluer en fonction de critères de commodité et d'avantages personnels.

Le narcissisme rend les personnes incapables de regarder au-delà d'elles-mêmes, de leurs désirs et de leurs besoins.

Pape François, Exhortation apostolique post-synodale *Amoris Laetitia*, 19 mars 2016.

L'exploitation d'autrui a été acceptée de manière perverse mais tout doucement comme un moyen de se procurer du plaisir et des avantages personnels, même si le langage utilisé peut renvoyer aux lois du marché : une concurrence exercée sans arrêt pour réduire – par tous les moyens – les coûts des biens et des services. La traite des personnes prive de nombreux êtres humains de leur identité et de leur dignité, et les transforme en marchandises à l'avantage d'un petit nombre.

Chaque année, des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants sont les victimes innocentes de l'exploitation du travail, de l'exploitation sexuelle et du trafic d'organes, et il semble que nous y sommes tellement habitués que nous le considérons une chose normale. C'est laid, c'est cruel, c'est criminel! Je désire appeler à l'engagement de tous afin que cette plaie aberrante, forme d'esclavage moderne, soit combattue de façon adéquate.

Pape François, *Angélus*, 30 juillet 2017.

Si la famille humaine souhaite éliminer la TP, la société elle-même devra changer. Pour mettre fin à la TP, tous les peuples devront simplifier leurs besoins, contrôler leurs habitudes et mettre un frein à leurs appétits. « L'austérité, la tempérance, la discipline et l'esprit de sacrifice doivent marquer la vie de chaque jour, afin que tous ne soient pas contraints de subir les conséquences négatives de l'incurie d'un petit nombre », et « cela suppose d'éviter la dynamique de la domination et de la simple accumulation de plaisirs¹² ».

18 Les phénomènes économiques, sociaux et culturels qui façonnent les sociétés modernes doivent être soumis à une profonde évaluation éthique¹³. Il est vital de protéger la dignité de la personne humaine, notamment en offrant à tous de véritables possibilités de développement humain intégral et en mettant en œuvre des politiques économiques qui favorisent la famille. Le pape Benoît XVI nous a enseigné que « la doctrine sociale de l'Église a une contribution spécifique à apporter, qui se fonde sur la création de l'homme 'à l'image de Dieu' (Gn 1, 27), principe d'où découle la dignité inviolable de la personne humaine, de même que la valeur transcendante des normes morales naturelles. Une éthique économique qui méconnaîtrait ces deux piliers, risquerait inévitablement de perdre sa signification propre et de se prêter à des manipulations. Plus précisément, elle risquerait de s'adapter aux systèmes économiques et financiers existant, au lieu de corriger leurs

¹² Pape Jean-Paul II, *Message pour la célébration de la Journée mondiale de la paix*, 8 décembre 1989, 13 et pape François, *Laudato Si'*, 222.

¹³ À cet égard, l'Académie pontificale des sciences sociales et l'Académie pontificale des sciences sociales consacrent des efforts à long terme, de concert avec des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, à l'étude du phénomène et à l'organisation de rencontres avec des groupes de travail pour contrer ce crime haineux.

dysfonctionnements¹⁴ ». L'intégrité personnelle de chaque être humain doit toujours être recherchée et promue. Comme l'affirment clairement les enseignements catholiques, les politiques et les mesures prises pour contrer la TP doivent viser le développement humain intégral de toutes les personnes et doivent se fonder sur une approche holistique et centrée sur la personne. « Je tiens à rappeler à tous, et particulièrement aux gouvernements qui interviennent pour accroître les actifs économiques et sociaux, que le capital de première importance à sauvegarder c'est l'être humain, la personne dans son intégrité : l'être humain est la source, le pivot et l'objectif de toute la vie économique et sociale¹⁵ ». Aucun exercice économique ou politique ne peut occulter la place centrale de la personne humaine, dont la dignité et les droits fondamentaux doivent être l'objectif suprême de toutes les politiques et les économies.

[Que] la liberté économique ne prévale pas sur la liberté concrète de l'homme et de ses droits [...] et que le marché ne soit pas un absolu mais honore les exigences de la justice.

Pape François, *Message au président exécutif du Forum économique mondial*, 23-26 janvier 2018.

19 Partout dans le monde l'Église est déterminée à dénoncer la marchandisation et l'exploitation des personnes, qui produisent une culture du « rebut » que le Saint-Père condamne sans cesse et associe au dieu de l'argent.

Cela arrive quand au centre d'un système économique se trouve le Dieu argent et non l'homme, la personne humaine. Oui, au centre de tout système social ou économique doit se trouver la personne, image de Dieu, créée pour être le dénominateur de l'univers. Quand la personne est déplacée et qu'arrive le dieu argent se produit ce renversement des valeurs.

Pape François, *Discours à la rencontre mondiale des Mouvements populaires*, 28 octobre 2014.

¹⁴ Benoît XVI, *Caritas in Veritate*, 29 juin 2009, 45.

¹⁵ Benoît XVI, *Caritas in Veritate*, 29 juin 2009, 25.

Les communautés catholiques doivent dénoncer cette fausse divinité; et même, elles doivent être le « levain » dans les sociétés en promouvant des changements significatifs sur le plan local pour favoriser le développement humain intégral de tous. Les intervenants peuvent le faire également en établissant une économie de communion.

Vous pouvez partager davantage les profits pour combattre l'idolâtrie, changer les structures pour prévenir la création des victimes et des personnes mises au rebut; donner davantage votre levain pour faire lever le pain d'un grand nombre de personnes. Que le « non » à une économie qui tue devienne un « oui » à une économie qui fait vivre, parce qu'elle partage, inclut les pauvres, utilise les profits pour créer la communion.

Pape François, *Discours à la rencontre « L'économie de communion », organisée par le mouvement des Focolari, 4 février 2017.*

2. L'ASPECT DE LA DEMANDE

20 Dans le discours public, il est souvent question des trafiquants, qui approvisionnent les opérations de TP, même si peu d'entre eux sont arrêtés et si le nombre des malfaiteurs condamnés est encore plus réduit. On ne parle pas beaucoup des consommateurs : le facteur de la demande, que les trafiquants continuent de satisfaire. Si l'on examine les différents secteurs où travaillent ou œuvrent les victimes de la TP (agriculture, travail domestique, prostitution et ainsi de suite), les consommateurs constituent une vaste population qui semble largement inconsciente de l'exploitation des victimes de la traite des personnes, mais qui bénéficient de leurs services. Si des hommes, des femmes et des enfants sont l'objet de la TP, c'est en fin de compte en raison de la demande importante qui rend leur exploitation rentable.

S'il y a autant de jeunes femmes victimes de la traite des personnes qui aboutissent dans les rues de nos villes, c'est que de nombreux hommes ici – jeunes, d'âge moyen ou âgés – qui demandent ces services et sont prêts à payer pour obtenir du plaisir. Je me demande donc si la cause principale de la traite des personnes

est vraiment les trafiquants. Je crois que la cause principale est l'égoïsme sans scrupule des nombreux hypocrites de notre monde. Bien sûr, les systèmes de justice doivent arrêter les trafiquants. Mais la véritable solution réside dans une conversion des cœurs, dans l'extinction de la demande pour assécher le marché.

Pape François, *Dialogue avec les participants à la Journée mondiale de prière et de réflexion contre la traite des personnes*, 12 février 2018.

Les gens qui créent la demande partagent une véritable responsabilité dans l'impact destructeur de leur comportement sur d'autres personnes et sur les valeurs morales violées dans ce processus.

21 Pour réduire la demande qui assure le fonctionnement de la TP, il faut établir un mécanisme de reddition de comptes, et recourir à des poursuites et des pénalités dans toute la chaîne d'exploitation, depuis le niveau des recruteurs jusqu'à ceux des trafiquants puis des consommateurs.

Nous ne pouvons pas nous laisser distraire : nous sommes tous appelés à abandonner toute forme d'hypocrisie, à affronter la réalité qu'est notre implication dans ce problème. Le problème ne se trouve pas dans la voie opposée : il nous implique. Il ne nous est pas permis de détourner le regard et de proclamer notre ignorance ou notre innocence.

Pape François, *Message vidéo aux participants du forum international sur l'esclavage moderne*, 7 mai 2018.

L'imposition de punitions à des personnes prises au piège et exploitées n'apparaît pas être une solution efficace, puisqu'en fin de compte ce sont les victimes qui sont blâmées et punies. Il faut plutôt dévoiler le vaste marché des services qu'elles offrent. L'acquisition de soi-disant services sexuels, sous toutes ses formes y compris la pornographie, le cybersexe, les clubs de strip-tease et les salles de danses érotiques, constituent une infraction grave à la dignité et à l'intégrité humaines, et un affront à la sexualité humaine. Les États devraient envisager de criminaliser les personnes qui profitent de la prostitution ou des autres fruits de l'exploitation sexuelle fournis

par des victimes de la traite des personnes. Il faut également un mécanisme de reddition de comptes dans toute la chaîne d'exploitation lorsque la TP facilite les mariages forcés, la servitude, la mendicité forcée, le prélèvement d'organes et l'exploitation à des fins de reproduction. Il faudrait promouvoir des campagnes de sensibilisation à propos des responsabilités et des obligations légales concernant la demande de la TP aux plans national et international, avec la collaboration de toutes les parties concernées.

Le monde a besoin de signes concrets de solidarité, surtout face à la tentation de l'indifférence.

Pape François, *Catéchèse pour les opérateurs de miséricorde*, 3 septembre 2016.

22 Se procurer des services sexuels auprès d'une prostituée n'a rien à voir avec l'amour; c'est plutôt commettre une infraction grave contre la dignité humaine

[La prostitution]... C'est une torture infligée à une femme! C'est un acte criminel. Une mentalité malade. Et je veux ...demander pardon à vous et à la société pour tous les catholiques qui commettent cet acte criminel.

Pape François, *Pré-synode des jeunes*, 19 mars 2018.

Comme l'a affirmé le pape François à une jeune survivante nigérienne de la TP, il faut convertir des membres des communautés chrétiennes également, pour qu'ils appuient tous les efforts déployés pour éliminer la demande qui soutient l'ensemble de la chaîne de la TP. « Je me demande comment peut-on expliquer aux personnes qui sont réellement victimes de violences et d'abus sexuels que ces tragédies, reproduites sous forme virtuelle, doivent être considérées comme un simple 'divertissement'!¹⁶ ». Cette interrogation formulée par le pape Benoît XVI¹⁷ constitue un appel lancé à tous les catholiques pour qu'ils aident à sensibiliser le monde sur les responsabilités morales et de fait civiques des consommateurs.

¹⁶ Citation tirée d'un échange entre des jeunes et le Saint-Père. Traduction non officielle.

¹⁷ *Fête de l'accueil des jeunes, Barangaroo, 17 juillet 2008.*

RECONNAÎTRE LA RÉALITÉ DE LA TRAITE DES PERSONNES : SORTIR DE L'OMBRE

3. RÉTICENCES À RECONNAÎTRE LA RÉALITÉ BRUTALE DE LA TRAITE DES PERSONNES

23 Malgré les engagements publics pris par des acteurs gouvernementaux ou non gouvernementaux, et malgré de multiples campagnes de sensibilisation entreprises, il y a encore une ignorance très répandue sur la nature et l'ampleur de la TP.

Sur le sujet de la traite, il y a beaucoup d'ignorance. Mais parfois il semble y avoir peu de volonté de comprendre la portée de cet enjeu. Pourquoi? Parce qu'il touche à notre conscience morale; parce que c'est un problème épineux; parce que c'est une pratique honteuse. Puis il y a ceux qui, sachant tout cela, ne veulent pas en parler parce qu'ils sont au bout de la « chaîne d'approvisionnement », à titre d'utilisateurs des services offerts dans la rue ou sur Internet.

Pape François, *Dialogue avec les participants, Journée mondiale de prière et de réflexion contre la traite des êtres humains*, 12 février 2018.

Les victimes de la traite des personnes demeurent habituellement invisibles, et la TP elle-même n'est pas facile à percevoir ou à détecter dans la société qui nous entoure. De nombreuses personnes sont portées à dénoncer la TP qui se produit ailleurs, sans se rendre compte qu'elle se déploie également dans leur voisinage et dans le cyberspace.

Une attention spéciale doit être réservée aux migrants enfants, à leurs familles, à ceux qui sont victimes des réseaux du trafic d'êtres humains et ceux qui sont déplacés à cause de conflits, catastrophes naturelles et persécutions. Ils espèrent tous que nous ayons le courage d'abattre le mur de cette complicité commode et silencieuse qui aggrave leur

situation d'abandon et que nous leur adressions notre attention, notre compassion et notre dévouement.

Pape François, *Message à l'occasion du IIe Colloque Saint-Siège-Mexique sur la migration internationale*, 14 juin 2018.

Malheureusement, les victimes de la traite des personnes sont souvent manipulées et prises au piège de schémas psychologiques qui ne leur permettent pas de s'évader, de demander de l'aide ou même de comprendre qu'ils ont été – ou, pire, qu'ils sont toujours – victimes d'une activité criminelle.

Il ne faut pas sous-estimer les risques inhérents à certains de ces espaces virtuels; à travers Internet, de nombreux jeunes gens sont leurrés et réduits en esclavage, une situation dont ils deviennent incapables de se libérer eux-mêmes.

Pape François, *Dialogue avec les participants, Journée mondiale de prière et de réflexion contre la traite des êtres humains*, 12 février 2018.

En outre, un grand nombre des personnes qui pourraient se retrouver en première ligne, tel que les agents d'application de la loi, les procureurs publics, les autorités judiciaires et les professionnels des services sociaux et des services de santé, ne sont pas toujours formés suffisamment pour déceler et traiter les victimes de la TP avec toute la compétence, la discrétion et la sensibilité nécessaires.

24 Lorsque la TP se déroule par-delà les frontières nationales, les communautés d'origine, de transit et de destination doivent être informées convenablement. Les renseignements pertinents incluent la prévention, la détermination de la TP et les poursuites contre ses auteurs; les risques, modalités et conséquences de la TP; et les lois internationales et nationales applicables. Des programmes d'éducation et d'auto-éducation particuliers, visant à renforcer les capacités de prévention, de protection, de poursuites et de partenariat, devraient être offerts au niveau communautaire.

Ces dernières années, le Saint-Siège [...] a multiplié les appels à la communauté internationale afin que les

3. RÉTICENCES À RECONNAÎTRE LA TRAITE DES PERSONNES

différents acteurs unissent leurs efforts et coopèrent pour mettre un terme à ce fléau. De plus, certaines rencontres ont été organisées dans le but de donner une visibilité au phénomène de la traite des personnes [...] Je souhaite que cet engagement continue et se renforce dans les prochaines années.

Pape François, *Message pour la célébration de la Journée mondiale de la paix 2015*, 8 décembre 2014.

De tels programmes doivent également envisager une participation adéquate des individus victimes de la traite des personnes.

Toutes les victimes de la traite des personnes ont été des sources incommensurables d'appui aux nouvelles victimes, et des ressources informationnelles extrêmement importantes pour sauver d'autres jeunes.

Pape François, *Dialogue avec les participants, Journée mondiale de prière et de réflexion contre la traite des êtres humains*, 12 février 2018.

En outre, il faut éduquer les jeunes pour qu'ils adoptent une vie sexuelle responsable dans le contexte d'un mariage fidèle pour la vie, pour qu'ils fassent preuve d'un respect éthique envers les autres, pour qu'ils utilisent Internet avec prudence et discrimination et pour qu'ils s'informent des origines et de la production des biens qu'ils acquièrent.

Les initiatives visant à combattre la traite de personnes humaines, dans leur objectif concret de démanteler les réseaux criminels, doivent considérer toujours plus les vastes secteurs qui y sont liés, comme par exemple l'usage responsable des technologies et des moyens de communication, sans parler de l'étude des implications éthiques des modèles de croissance économique qui privilégient le profit sur les personnes.

Pape François, *Discours aux membres du groupe Sainte-Marthe*, 9 février 2018.

25 Les catholiques devraient s'engager personnellement, au sein de la famille :

Le travail de sensibilisation doit commencer à la maison, avec nous-mêmes, parce que c'est seulement de cette façon que nous pourrions informer nos communautés, les motiver à s'engager afin qu'aucun être humain ne soit plus jamais victime de la traite des personnes.

Pape François, *Dialogue avec les participants, Journée mondiale de prière et de réflexion contre la traite des êtres humains*, 12 février 2018.

Ils doivent également s'engager au plan communautaire, en déployant tous les efforts nécessaires pour sensibiliser et éduquer les jeunes afin de prévenir et de combattre la TP efficacement.

Un premier engagement qui s'impose est de mettre en œuvre une stratégie qui permette une connaissance approfondie du thème, en déchirant ce voile d'indifférence qui semble peser sur le destin de cette portion de l'humanité qui souffre, qui est en train de souffrir.

Pape François, *Message vidéo aux participants au IIe Forum international sur l'esclavage moderne*, 7 mai 2018.

4. DÉTERMINATION ET SIGNALEMENT DE LA TRAITE DES PERSONNES

26 La détermination et le signalement des crimes de TP se butent à plusieurs facteurs. Les enquêtes policières sont longues et difficiles. Les obstacles au recueil des éléments de preuve pour cette activité criminelle comprennent également la corruption sur une vaste échelle et l'absence de collaboration des autorités de pays tiers.

De même, la corruption de ceux qui sont prêts à tout pour s'enrichir doit être comptée parmi les causes de l'esclavage. En effet, l'asservissement et le trafic des

4. DÉTERMINATION ET SIGNALEMENT DE LA TRAITE

personnes humaines requièrent une complicité qui souvent passe par la corruption des intermédiaires, de certains membres des forces de l'ordre ou d'autres acteurs de l'État ou de diverses institutions, civiles et militaires.

Pape François, *Message pour la célébration de la Journée mondiale de la paix 2015*, 8 décembre 2014.

Les ressources sont inadéquates pour permettre de contrer le crime par le recours à l'application de la loi et aux tribunaux, et souvent les compétences juridiques et les responsabilités hiérarchiques sont confuses. En dehors de l'approche traditionnelle, les responsables de l'application de la loi doivent envisager d'autres avenues, par exemple les enquêtes financières. La nature multisectorielle complexe de la traite des personnes pose des défis importants. Il y a également des contraintes culturelles qui empêchent la reconnaissance appropriée de la TP. Il arrive fréquemment que les survivants ne signalent pas le crime en raison de différents motifs déterminants. Les individus victimes de la traite des personnes ont souvent peur avec raison de dénoncer les auteurs et de témoigner contre eux. Affrontant des menaces réelles, ils ont peur pour leur propre vie ou pour le bien-être de leurs familles; ou il leur manque la documentation nécessaire pour se trouver dans un pays, ou un permis de travail, et donc ils ont peur de s'exposer à des poursuites eux aussi. De plus, ils se sentent honteux bien souvent, seuls et incapables de se fier à quiconque. Leur traumatisme peut les inciter à refuser ou les rendre incapables de raconter leur histoire, puisqu'ils sont réticents à revivre les abus et souffrances atroces qu'ils ont connus. Les menaces, la violence et le désespoir les paralysent, tout comme les trafiquants qui les ont pris au piège.

En outre, il y a une donnée sociologique : la criminalité organisée et le trafic illégal d'êtres humains choisissent leurs victimes parmi les personnes qui, aujourd'hui, ont de faibles moyens de subsistance et encore moins d'espérance pour l'avenir. Pour être plus clair : parmi les plus pauvres, les plus marginalisés, les plus rejetés.

Pape François, *Message vidéo aux participants au IIe Forum international sur l'esclavage moderne*, 7 mai 2018.

27 Pour favoriser la détection et le signalement de la TP, il faudrait assurer une bonne formation des agents d'application de la loi, des procureurs publics et des professionnels des services sociaux et des services de santé, qui devraient être convenablement informés en matière de détermination des situations de TP et de poursuites judiciaires en vertu des lois internationales et nationales applicables. La corruption et la connivence chez les intervenants gouvernementaux devraient être vigoureusement dénoncées et faire l'objet de poursuites. Il faudrait promouvoir une défense des droits compétente chez toutes les personnes intéressées, y compris les survivants de la TP, tant sur le plan international que sur le plan national. Cette défense des droits devrait viser à mettre en œuvre toutes les ententes, les règles et les normes internationales qui respectent les droits des migrants et promeuvent le développement intégral de la personne humaine en conformité de l'enseignement de l'Église. Il faudrait encourager – mais sans les forcer – les survivants de la TP à participer aux poursuites judiciaires contre leurs exploiters. Les personnes qui choisissent de collaborer devraient être soutenues, afin de pouvoir le faire en toute sécurité. Il importe de leur épargner toute crainte ou tout stress additionnels. Il faut assurer leur protection, y compris la protection de leur vie privée, un refuge sûr et une assistance psychologique et sociale. Il faut offrir une protection spéciale aux mineurs qui ont été victimes de la TP, et tout projet pour leur avenir doit être fondé sur le principe des meilleurs intérêts de l'enfant, compte tenu des droits et des devoirs de ses parents, de ses tuteurs légaux ou de toute autre personne qui exerce à leur égard une responsabilité légale¹⁸.

« Protéger » rappelle le devoir de reconnaître et de garantir l'inviolable dignité de ceux qui fuient un danger réel en quête d'asile et de sécurité, et d'empêcher leur exploitation. Je pense, en particulier, aux femmes et aux enfants qui se trouvent dans des situations où ils sont plus exposés aux risques et aux abus qui vont jusqu'à faire d'eux des esclaves.

Pape François, *Message pour la célébration de la Journée mondiale de la paix 2018*, 13 novembre 2017.

Il faudrait permettre, selon les circonstances, à des avocats, des groupes de la société civile et des organismes confessionnels d'agir comme

¹⁸ *Convention relative aux droits de l'enfant*, Article 3.

mandataires pour les survivants dans les enquêtes et les procès. Le fardeau de la preuve ne devrait pas incomber uniquement aux survivants de la TP. Tant que le crime de la TP se poursuit en grande partie sous les radars, les trafiquants vont continuer leurs activités presque en toute impunité.

28 Ce ferme engagement à combattre la disgrâce qu'est la TP continue d'inspirer le travail de service et de défense des droits entrepris par des organismes d'inspiration catholique. Les Églises, les communautés chrétiennes et d'autres organismes religieux qui jouissent de la confiance des victimes de la TP devraient être incitées à collaborer aux enquêtes policières et aux processus juridiques. « En fait, de nombreux survivants de la TP ont de la difficulté à se fier aux instances d'application de la loi, ce qui rend beaucoup plus difficile leur libération et les procédures judiciaires contre leurs trafiquants. L'expérience a montré qu'il est beaucoup plus facile pour eux d'arriver à faire confiance à des religieuses et à d'autres membres du personnel de l'Église, qui peuvent les amener à faire confiance aux processus juridiques et leur fournir un refuge sûr et d'autres formes d'assistance¹⁹ ».

LA DYNAMIQUE DE LA TRAITE DES PERSONNES : UNE SALE ET PERNICIEUSE ACTIVITÉ

5. LIEN AVEC LE MONDE DES AFFAIRES

29 L'univers moderne de la finance, du commerce, du transport et des communications offre aux gens sans scrupules l'occasion d'entrer dans le système de prise au piège et d'exploitation d'êtres humains. Dans des industries telles que l'agriculture, les pêches, la construction et les mines, la TP s'est accrue grâce à la collaboration de nombreux acteurs variés, ce qui a complexifié le phénomène et compliqué l'évaluation de ses origines et de son impact. Le crime est facilement camouflé à l'intérieur des modèles d'affaires courants. L'indignation soulevée, même si elle est tout à fait appropriée, tend à obscurcir la logique froide de la TP comme activité extrêmement rentable, implantée même au sein d'entreprises de bonne réputation. Lorsque sont déployés des efforts bien intentionnés pour faire échec à la TP, des entrepreneurs

¹⁹ Paul R. Gallagher, *Intervention au sujet de la protection et de l'aide aux victimes*, 28 septembre 2017.

sans scrupules modifient tout simplement leurs tactiques pour éviter les contre-mesures.

30 Il est urgent que soit réalisée une évaluation éthique des modèles d'affaires actuels, pour dévoiler les mécanismes de prise au piège et d'exploitation adoptés par des entreprises. L'Église encourage les deux côtés de la relation commerciale – les entrepreneurs qui fournissent et les utilisateurs finaux qui consomment – à s'engager dans cette réflexion éthique et à faire ensuite les changements qui s'imposent.

Les modèles économiques doivent donc respecter une éthique de développement intégral et durable, fondée sur des valeurs qui placent la personne humaine et ses droits au centre.

Pape François, *Message au président exécutif du Forum économique mondial à l'occasion de sa rencontre annuelle*, 12 janvier 2018.

31 L'Église est déterminée à promouvoir les valeurs et les modèles d'affaires qui permettent véritablement aux individus et aux peuples de réaliser le plan de Dieu pour l'humanité et de faciliter la participation de tous à l'économie.

L'entreprise et le bureau de direction des entreprises peuvent devenir des lieux de sanctification, par le biais de l'engagement à bâtir des relations fraternelles, en favorisant la coresponsabilité et la collaboration dans l'intérêt commun.

Pape François, *Discours à l'Union chrétienne des entrepreneurs dirigeants (UCID)*, 31 octobre 2015.

Tous les catholiques devraient s'engager de manière proactive pour rendre les sociétés plus justes, respectueuses et inclusives, en éliminant toutes les formes d'exploitation, notamment les plus cruelles.

Tandis que des individus et des groupes spéculent honteusement sur l'esclavage, nous, chrétiens, tous

ensemble, sommes appelés à développer chaque fois davantage une plus grande collaboration, pour que soient dépassées toutes les formes d'inégalité, toutes les formes de discrimination, qui sont précisément celles qui permettent qu'un homme puisse réduire un autre homme en esclavage. Un engagement commun pour affronter ce défi sera une aide précieuse pour l'édification d'une société renouvelée et orientée vers la liberté, la justice et la paix.

Pape François, *Message vidéo aux participants au IIe Forum international sur l'esclavage moderne*, 7 mai 2018.

6. CONDITIONS DE TRAVAIL ET CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

32 La TP est souvent dissimulée dans le labyrinthe des chaînes d'approvisionnement. Les marchés de plus en plus concurrentiels obligent les entreprises à réduire les coûts de la main-d'œuvre et de se procurer des matières premières au plus bas prix possibles.

Beaucoup plus de personnes encore portent chaque jour le poids d'un système économique qui exploite l'homme, qui lui impose un « joug » insupportable, que le petit groupe des privilégiés ne veut pas porter.

Pape François, *Angélus*, 6 juillet 2014.

Il arrive souvent que les travailleurs n'aient d'autre choix que de signer des contrats comportant des conditions relevant de l'exploitation. Il est rare que soit effectuée une évaluation approfondie des dimensions humaines de l'approvisionnement, de la production, de la distribution et du recyclage. L'attention qui commence à être portée aux chaînes d'approvisionnement aide à améliorer la transparence et la reddition de comptes, mais cela ne devrait pas détourner les gens d'une évaluation honnête et approfondie des responsabilités réelles des consommateurs et des pays où ils vivent.

Les États devraient veiller à ce que leurs propres législations nationales sur les migrations, sur le travail,

sur les adoptions, sur la délocalisation des entreprises et sur la commercialisation des produits fabriqués grâce à l'exploitation du travail soient réellement respectueuses de la dignité de la personne

Pape François, *Message pour la célébration de la Journée mondiale de la paix 2015*, 8 décembre 2014.

33 Il faudrait s'occuper rapidement et correctement de la demande de marchandises bon marché, offertes grâce à une main-d'œuvre peu coûteuse, à la fois par une sensibilisation de la population et par des mesures législatives. Pour encourager un modèle d'affaires juste qui promeuve le développement humain intégral de tous, la législation devrait exiger que toutes les entreprises, notamment celles qui œuvrent sur un plan transnational et qui s'approvisionnent dans des pays en développement, à investir dans la transparence et la reddition de comptes de leurs chaînes d'approvisionnement.

Les entreprises, en effet, ont le devoir de garantir à leurs employés des conditions de travail dignes et des salaires convenables, mais aussi de veiller à ce que des formes d'asservissement ou de trafic de personnes humaines n'aient pas lieu dans les chaînes de distribution.

Pape François, *Message pour la célébration de la Journée mondiale de la paix 2015*, 8 décembre 2014.²⁰

Des règlements devraient être adoptés, pour exiger des contrats d'embauche dûment établis, exempts de clauses abusives et dûment respectés. Des campagnes de sensibilisation devraient être menées pour informer les consommateurs finaux quand des victimes de la TP participent à un processus de production.

Nous devons davantage faire prendre conscience de ce nouveau mal que, dans le monde global, l'on veut occulter parce qu'il est scandaleux et « politiquement incorrect ». Il ne plaît à personne de reconnaître que dans sa propre ville, dans son propre

²⁰ Voir aussi: *Laudato Si'*, 24 mai 2015, 123

quartier même, dans sa propre région ou nation, il existe de nouvelles formes d'esclavage, tandis que nous savons que cette plaie concerne presque tous les pays.

Pape François, *Discours aux participants à la session plénière de l'Académie pontificale des sciences sociales*, 18 avril 2015.

« Il est bon que les personnes se rendent compte qu'acheter est non seulement un acte économique mais toujours aussi un acte moral. Le consommateur a donc une responsabilité sociale précise qui va de pair avec la responsabilité sociale de l'entreprise²¹ ».

34 Ces dirigeants d'entreprise catholiques devraient mettre en pratique les enseignements de l'Église en offrant des conditions de travail décentes et des salaires adéquats pour le soutien des familles des travailleurs : « En reconnaissant la dimension subjective du travail, on met en valeur sa dignité et son importance. Cela nous aide à comprendre que le travail est avant tout 'pour l'être humain' et non l'être humain 'pour le travail'. Les salariés ne sont pas que des 'ressources humaines' ou du 'capital humain'²² ». Tous les organes de l'Église, les congrégations religieuses et les organismes catholiques devraient également consacrer la formation, les ressources et les compétences nécessaires pour surveiller convenablement leurs politiques d'achat et leurs contrats d'emploi, afin de garantir que ces politiques respectent les droits fondamentaux et la dignité de la personne.

« Unis pour défendre l'espérance », implique une plus grande culture de la transparence entre les entités publiques, le secteur privé et la société civile, et je n'exclus pas les organisations d'Église. Personne ne peut rester étranger à ce processus ; la corruption peut être évitée et exige l'engagement de tous.

Pape François, *Discours au Palais du Gouvernement – Lima*, 19 janvier 2018.

²¹ Benoît XVI, *Caritas in Veritate*, 29 juin 2009, 66.

²² Dicastère pour le service du développement humain intégral, *La vocation du dirigeant d'entreprise. Une réflexion*, Rome 2018, 49

7. LA TRAITE DES PERSONNES ET LA CONTREBANDE DES MIGRANTS

35 En réalité, la ligne entre la contrebande des migrants et le TP est de plus en plus mince. Une situation de contrebande de migrants peut facilement se transformer en TP. Au cours des dernières années, dans des afflux massifs mixtes de migrants et de réfugiés, un grand nombre de personnes désespérées, forcées par l'absence de solutions de rechange légales accessibles – en raison également des politiques sur les migrations de plus en plus restrictives – ont entrepris leur migration comme clients de contrebandiers pour se retrouver victimes de trafiquants. Lorsque les programmes humanitaires gouvernementaux et non gouvernementaux ne parviennent pas à traiter le nombre de dossiers de personnes cherchant à être protégés et à se réinstaller, et lorsqu'il y a réduction de l'aide humanitaire et de l'assistance au développement sur le plan international, les passeurs illicites de migrants, puis les trafiquants, se montrent experts à tirer avantage de ces insuffisances.

Les trafiquants sont souvent des gens sans scrupules, sans morale ni éthique, qui profitent du malheur de certaines personnes, exploitant les émotions humaines et le désespoir de ces personnes pour les soumettre à leur volonté, les réduisant à un état d'esclavage et de servilité. Il suffit de penser au nombre de très jeunes femmes africaines qui arrivent sur nos côtes en espérant trouver une vie meilleure, pensant qu'elles pourront gagner leur vie honnêtement, et se retrouvant plutôt esclaves de réseaux de prostitution.

Pape François, *Dialogue avec les participants à la Journée de prière et de réflexion sur la traite des personnes*, 12 février 2018.

36 Pour empêcher les gens d'avoir recours aux services des passeurs illicites et de tomber entre les mains des trafiquants, il faut d'abord voir à ce qu'ils ne se sentent pas forcés de quitter leur patrie. La forme de prévention la plus radicale est donc de faire respecter le *droit de demeurer* dans son pays et son lieu d'origine et de garantir que les gens y aient accès aux biens fondamentaux et à un développement humain intégral. Les besoins de base des gens sont encore plus criants dans des situations de conflits armés

7. LA TRAITE ET LA CONTREBANDE DES MIGRANTS

qui les forcent souvent à fuir sans un minimum de préparation ou de protection. Lorsque, pour une raison quelconque, ils ont décidé de partir, ou sont forcés de le faire, il est possible d'empêcher le trafic illicite ou la traite des personnes en fournissant des voies légales plus accessibles vers une migration sûre et ordonnée.

Accueillir signifie avant tout offrir aux migrants et aux réfugiés de plus grandes possibilités d'entrée sûre et légale dans les pays de destination. En ce sens, un engagement concret est souhaitable afin que soit étendu et simplifié l'octroi de visas humanitaires et pour le regroupement familial.

Pape François, *Message pour la Journée mondiale du migrant et du réfugié*, 15 août 2017

Il faut communiquer et diffuser une information fiable sur les migrations et l'asile,

La qualité éthique des communications est le fruit d'une attention consciencieuse – et non superficielle – toujours respectueuse à l'égard des personnes, à la fois les personnes qui sont l'objet de l'information que les destinataires du message. Chacun, dans son propre rôle et avec sa propre responsabilité, est appelé à veiller pour conserver un haut niveau éthique de la communication.

Pape François, *Allocution aux directeurs exécutifs et aux employés du réseau de la radio- et de la télévision italienne (Rai)*, 18 janvier 2014.

Cette protection commence dans le pays d'origine et consiste dans la mise à disposition d'informations sûres et certifiées avant le départ et dans la prévention contre les pratiques de recrutement illégal.

Pape François, *Message pour la Journée mondiale du migrant et du réfugié*, 15 août 2017

Il faut déployer des poursuites judiciaires spéciales et intenses contre le crime organisé impliqué dans le trafic illicite et la traite des personnes à l'échelle nationale et transnationale, et contre les instances nationales et locales qui agissent de connivence.

La corruption est une fraude contre la démocratie et ouvre les portes à d'autres maux terribles comme la drogue, la prostitution et la traite des personnes, l'esclavage, le commerce d'organes, le trafic des armes, etc.

Pape François, *Discours aux participants à la Conférence internationale des associations des entrepreneurs catholiques (UNIAPAC)*, 17 novembre 2016.

37 L'Église catholique est déterminée à protéger les victimes de la TP.

Protéger ces frères et sœurs est un impératif moral à traduire en [...] mettant en œuvre des programmes opportuns et humanisants dans la lutte contre les « trafiquants de chair humaine » qui font du profit sur les malheurs d'autrui.

Pape François, *Discours aux participants au Forum international « Migrations et paix »*, 21 février 2017.

Cela commence par un rappel aux parents et aux membres des familles au sujet de leur rôle comme premiers protecteurs contre les trafiquants. Tous devraient être encouragés à démasquer et à dénoncer les pratiques de recrutement illégal, à s'engager dans diverses initiatives à leur portée et à travailler à l'avènement d'un esprit de justice et à l'amélioration des voies légales à offrir aux migrants et aux demandeurs d'asile.

AFFRONTER LA TRAITE DES PERSONNES : CE QUI LAISSE À DÉSIER

8. SOUTENIR LA COLLABORATION

38 La mise en œuvre du *Protocole de Palerme* a été présentée de façon générale en fonction de trois substantifs commençant par un P : prévention, protection et poursuites. Plusieurs institutions nationales et internationales ont élaboré leurs politiques et leurs programmes dans la perspective de ces trois thèmes. Il y a aussi un autre P : le partenariat, qui n'est pas moins important, mais qui pourrait bien demeurer faible. Le manque de collaboration – ou même la concurrence – entre divers acteurs gouvernementaux rend souvent inefficaces des politiques et des programmes bien intentionnés.

Dans certains cas, le manque de coopération entre les États laisse de nombreuses personnes en dehors de la légalité et sans possibilité de faire valoir leurs droits, les obligeant à prendre place parmi celles qui profitent des autres ou à se résigner à être victimes d'abus.

Pape François, *Message au président du Panama à l'occasion du septième sommet des Amériques*, 10 April 2015.

Cela est vrai sur les plans international, national et local. Des difficultés semblables diminuent l'efficacité des mesures prises par des organismes de la société civile.

Les organisations intergouvernementales, conformément au principe de subsidiarité, sont appelées à prendre des initiatives coordonnées pour combattre les réseaux transnationaux du crime organisé qui gèrent la traite des personnes humaines et le trafic illégal des migrants. Une coopération à divers niveaux devient nécessaire, qui inclue les institutions nationales et internationales, ainsi que les organisations de la société civile et le monde de l'entreprise.

Pape François, *Message pour la célébration de la Journée mondiale de la paix 2015*, 8 décembre 2014.

La participation du monde des affaires et des médias à des actions coordonnées avec d'autres acteurs pertinents est encore très faible.

39 La coopération et la coordination entre des institutions nationales et internationales sont cruciales et fondamentales pour l'éradication de la TP, de même que pour l'efficacité et la diligence des mesures prises par chacun, que ce soit au lieu d'origine, de transit ou de destination.

Il reste encore plus à faire pour élever le degré de conscience dans l'opinion publique et pour établir une meilleure coordination d'efforts de la part des gouvernements, des autorités judiciaires, de celles législatives et des agents sociaux.

Pape François, *Discours aux participants à la rencontre organisée par « Renate », 7 novembre 2016.*

Les États devraient transmettre les renseignements pertinents sur la TP à d'autres États et élaborer des interventions conjointes en fait de prévention, de protection et de poursuites. Il faut une plus grande coopération, de même que la prestation d'une assistance technique et autre aux pays qui se trouvent tout le long des itinéraires de la TP. Pour être efficaces, la coopération et la coordination doivent également faire appel à la société civile, à des organismes confessionnels et aux leaders religieux de même qu'au monde des affaires et aux médias.

La coopération entre les évêques et les autorités civiles, chaque partie agissant selon sa mission et sa nature propres, afin de découvrir les pratiques exemplaires pour accomplir cette tâche délicate, est une étape décisive leur permettant de s'assurer que la volonté des gouvernements rejoint les victimes d'une manière directe, immédiate, constante, efficace et tangible.

Pape François, *Message aux participants à la conférence sur la traite des êtres humains organisée par le "Groupe Sainte-Marthe", 28 octobre 2015.*

9. SOUTIEN AUX SURVIVANTS DE LA TRAITE DES PERSONNES

40 Même si l'Église catholique a déjà pris quelques mesures importantes pour assurer une coordination efficace entre ses propres institutions, il y a encore place à amélioration. Au sein de l'Église, une plus grande coopération entre les conférences épiscopales, les diocèses individuels, les congrégations religieuses et les organismes catholiques rendent plus efficaces les programmes visant la TP et permettent la création de nouveaux programmes. Il serait également utile de travailler avec d'autres Églises et communautés chrétiennes et de collaborer avec les adeptes d'autres religions.

Le dialogue basé sur le respect confiant peut apporter des semences de bien qui à leur tour deviennent des germes d'amitié et de collaboration dans de nombreux domaines et surtout dans le service aux pauvres, aux petits, aux personnes âgées, dans l'accueil des migrants, dans l'attention envers les exclus. Nous pouvons avancer ensemble en prenant soin les uns des autres et de la création.

Pape François, *Audience générale interreligieuse à l'occasion de la promulgation de la Déclaration conciliaire « Nostra Aetate »*, 28 octobre 2015.

En outre, la coopération entre les Églises dans les lieux d'origine et de retour des survivants de la TP pourrait améliorer les programmes de réintégration.

9. SOUTIEN AUX SURVIVANTS DE LA TRAITE DES PERSONNES

41 La réintégration des survivants de la TP dans la société n'est pas un enjeu simple, étant donné les traumatismes qu'ils ont connus.

La tâche principale des travailleurs humanitaires [...] est d'offrir aux victimes un accueil, de la chaleur humaine et la possibilité de s'affranchir.

Pape François, *Discours aux participants à la Conférence internationale sur la traite des êtres humains*, 10 avril 2014.

Leurs nombreux besoins sont d'abord d'ordre physique, puis psychologique et spirituel; ils ont besoin de guérir des traumatismes, de la stigmatisation et de l'isolement social qu'ils ont subis.

Je souligne qu'il s'agit de personnes humaines, qui font appel à la solidarité et à l'assistance, qui ont besoin d'interventions urgentes, mais également et surtout de compréhension et de bonté. Leur condition ne peut pas laisser indifférents.

Pape François, *Discours à l'Assemblée plénière pour la pastorale des migrants et des personnes en déplacement*, 24 mai 2013.

Les fournisseurs de soins de santé ont souvent besoin d'être formés de manière particulière pour déterminer les symptômes et traiter les conséquences uniques, quoi que multidimensionnelles, de la TP. Les défis pratiques sont nombreux. Les victimes ont besoin d'aide pour payer leurs dettes, trouver un logement, apprendre de nouvelles habiletés, trouver et conserver un emploi décent. Pourtant, les survivants de la TP tendent à être négligés, rejetés, punis, ou même traités comme des boucs émissaires, comme s'ils étaient coupables de fait des choses dégradantes qu'ils ont été forcés de faire.

42 Les États devraient établir ou améliorer des programmes et des mécanismes pour la protection, la réhabilitation et la réintégration des victimes, en leur affectant les ressources économiques saisies dans les avoirs des trafiquants.

Les victimes sont les personnes qui ont le plus besoin de réhabilitation et de réintégration dans la société... Toute la société est appelée à croître dans cette conscience, spécialement en ce qui concerne la législation nationale et internationale, de façon à pouvoir déférer les trafiquants devant la justice et réutiliser leurs gains indus pour la réhabilitation des victimes.

Pape François, *Intervention au sommet des juges contre la traite des personnes et le crime organisé*, 3-4 juin 2016 et Pape François, *Discours à la séance plénière de l'Académie pontificale des sciences sociales*, 18 avril 2015.

Un refuge approprié et un travail décent sont des priorités importantes, de même que l'accès aux services de travailleurs sociaux, de psychologues, de thérapeutes, d'avocats, de professionnels de la santé, des services d'urgence d'un hôpital et d'autres professionnels. Tous ces intervenants ont besoin d'une formation pour reconnaître les besoins complexes des victimes de la traite des personnes et y répondre. Lorsque les survivants préfèrent demeurer dans leur pays de destination, ils doivent avoir accès à une éducation de qualité et des programmes visant leur intégration sociale et professionnelle.

La réponse de base consiste à créer des opportunités pour un développement humain intégral, en commençant par une éducation de qualité : c'est là le point clé, une éducation de qualité dès la prime enfance, pour continuer à créer ensuite de nouvelles opportunités de croissance à travers le travail. Éducation et travail.

Pape François, *Message vidéo aux participants du IIe Forum international sur l'esclavage moderne*, 7 mai 2018.

Des voies de réunion des familles doivent être disponibles.

Il ne faut absolument pas négliger la dimension familiale du processus d'intégration.

Pape François, *Discours aux participants au Forum international « Migrations et paix »*, 21 février 2017.

Il faut accorder une attention spéciale aux survivants qui présentent une longue histoire de perturbations émotives ou mentales ou de toxicomanie. Et surtout, quelles que soient les mesures pratiques adoptées, ces survivants sont des êtres humains et doivent toujours sentir qu'ils sont traités avec le plus grand respect.

43 Des Églises locales, des congrégations religieuses et des organismes d'inspiration catholique qui ont été à l'avant-garde des programmes de soutien pour les survivants de la TP sont priés par le pape François d'améliorer et de professionnaliser leurs efforts et de mieux les coordonner, tout en rappelant à d'autres instances leurs responsabilités.

Je voudrais cependant rappeler l'immense travail silencieux que de nombreuses congrégations religieuses, surtout féminines, réalisent depuis de nombreuses années en faveur des victimes.

Pape François, *Message pour la Journée mondiale de la paix*, 8 décembre 2014.

L'Église est déterminée à accroître la prise de conscience de la nécessité croissante d'aider les victimes de ces crimes, en les accompagnant sur un chemin de réintégration dans la société et de rétablissement de leur dignité humaine. L'Église est reconnaissante pour tous les efforts faits pour apporter le baume de la miséricorde divine à ceux qui souffrent, parce que cela représente aussi un pas essentiel pour l'assainissement et le renouveau de la société dans son ensemble.

Pape François, *Discours aux membres du groupe Sainte-Marthe*, 9 février 2018.

Les agents pastoraux qui sont au service des survivants de la TP devraient toujours se rappeler l'importance de répondre à leurs besoins spirituels, de reconnaître le pouvoir de guérison de la foi, qui est spécialement offert aux catholiques dans l'eucharistie et le sacrement de réconciliation.

L'Église [...] a la tâche de montrer à tous le chemin vers la conversion, qui amène à changer le regard sur le prochain, à reconnaître dans l'autre, quel qu'il soit, un frère et une sœur en humanité, à en reconnaître la dignité intrinsèque dans la vérité et dans la liberté.

Pape François, *Message pour la célébration de la Journée mondiale de la paix*, 8 décembre 2014.

En étant témoins de l'amour miséricordieux de Dieu, les fidèles peuvent également contribuer à la conversion et à la réhabilitation des auteurs de crimes de TP.

Nous chrétiens, nous croyons et nous savons que la résurrection du Christ est la véritable espérance du monde, celle qui ne déçoit pas. C'est la force du grain de blé, celle de l'amour qui s'abaisse et qui se donne jusqu'au bout, et qui renouvelle vraiment le monde. Cette force porte du fruit aussi aujourd'hui dans les sillons de notre histoire, marquée de tant d'injustices et de violences. Elle porte des fruits d'espérance et de dignité là où il y a de la misère et de l'exclusion, là où il y a la faim et où manque le travail, au milieu des personnes déplacées et des réfugiés – tant de fois rejetées par la culture actuelle du rebut –, aux victimes du narcotrafic, de la traite des personnes et des esclavages de notre temps.

Pape François, *Message Urbi et Orbi, Pâques*, 1^{er} avril 2018

10. PROMOUVOIR LA RÉINTÉGRATION

44 Une fois libérées et rapatriées dans leur lieu d'origine, les victimes de la TP doivent suivre des programmes de réintégration, mais de tels programmes sont très rares à l'échelle nationale et internationale. Les quelques programmes qui existent entraînent souvent un retour rapide et forcé, sans tenir compte des obstacles et même des dangers d'un rapatriement. Un pays de destination devrait s'acquitter de ses responsabilités et fournir aux survivants de la TP un permis de résidence, de l'aide psychologique spécialisée et des moyens de subsistance de rechange avant leur rapatriement éventuel.

45 Le retour des survivants de la TP – qu'ils soient rapatriés d'un sol étranger ou réinstallés au sein de leur pays natal – ne devrait jamais être forcé. Par ailleurs, il faudrait offrir un soutien complet aux survivants de la TP qui choisissent de retourner dans leur communauté d'origine. « Dans les pays les moins développés dont proviennent la plupart des victimes, il est nécessaire de mettre sur pied des mécanismes plus efficaces de prévention de la traite des personnes et de réhabilitation de ses victimes²³ ». Il faut leur garantir un retour en toute sécurité, une aide appropriée dans leur

23 *Lettre du pape Jean-Paul II à S. Exc. Mgr Jean-Louis Tauran à l'occasion de la Conférence sur l'esclavage au XXI^e siècle* : « La dimension des droits de l'homme dans la traite des personnes »

pays d'origine et une protection efficace pour les empêcher d'être à nouveau victimes de la traite des personnes ou de subir les représailles ou le harcèlement des trafiquants. Il faudrait offrir des services de soutien aux survivants et à leurs familles. La formation professionnelle et un accès direct à l'emploi sont très importants.

Pour ceux qui décident de retourner dans leur pays, je souligne l'opportunité de développer des programmes de réintégration professionnelle et sociale.

Pape François, Message pour la Journée mondiale du migrant et du réfugié, 14 janvier 2018.

Sans une réintégration complète, la trajectoire terrible de la TP ne sera pas démantelée, et les stigmatisations et les souffrances ne seront pas oubliées, et la personne ayant survécu à la TP ne sera pas en pleine possession d'elle-même et ne se verra pas offrir une vie correspondant à ses droits et à sa dignité.

46 Les programmes de réintégration à l'intention des survivants de la TP devraient toujours inclure la dimension spirituelle comme élément essentiel du développement humain intégral qui est leur objectif suprême. Cette dimension spirituelle devrait être intégrée dans l'action de tous les organismes d'inspiration catholique et confessionnels qui servent généreusement les survivants de la TP.

CONCLUSION

47 « La situation de ceux qui font l'objet de diverses formes de traite des personnes m'a toujours attristé. Je voudrais que nous écoutions le cri de Dieu qui demande à nous tous : « Où est ton frère ? » (Gn 4, 9). Où est ton frère esclave ? Ne faisons pas semblant de rien. Il y a de nombreuses complications. La question est pour tout le monde!²⁴ ».

Le Saint-Père prie pour que « Dieu libère tous ceux qui ont été menacés, blessés ou maltraités par le commerce et la traite des êtres humains, et qu'il conforte ceux qui ont survécu à un traitement si inhumain ». Il en appelle à chacun d'entre nous que « nous ouvrons les yeux, pour voir la misère des personnes entièrement privées de leur dignité et de leur liberté, et à entendre leur appel à l'aide²⁵ ».

Conformément aux exhortations et aux encouragements répétés du pape François, que ces Orientations pastorales servent de cadre pour la planification, l'établissement, la réalisation et l'évaluation de toute la gamme des mesures visant l'objectif important et urgent d'élimination de la TP. Même si l'objectif immédiat est la libération et la réhabilitation de toutes les personnes aux prises avec la TP, l'objectif ultime est de démanteler et d'éradiquer cette entreprise très pernicieuse et répréhensible de tromperie, de prise au piège, de domination et d'exploitation. « Cette tâche immense, qui exige du courage, de la patience et de la persévérance, demande un effort concerté et global de la part des différents acteurs qui composent la société. Les Églises doivent jouer un rôle dans ce travail²⁶ ».

24 Lettre du pape Jean-Paul II à S. Exc. Mgr Jean-Louis Tauran à l'occasion de la Conférence sur l'esclavage au XXI^e siècle : « La dimension des droits de l'homme dans la traite des personnes »

25 Pape François, *Exhortation apostolique Evangelii Gaudium*, 24 novembre 2013, 211.

26 Pape François, *Message à la Conférence épiscopale d'Angleterre et du pays de Galles pour le Jour de la Vie*, 17 juin 2018. Traduction non officielle.

PRIÈRE

Père céleste, nous te remercions pour l'exemple inspirant de sainte Joséphine Bakhita.

Sainte Joséphine Bakhita, enfant tu as été vendue comme esclave, tu as été traitée brutalement. Intercède, nous t'en prions, pour tous ceux qui sont pris au piège de la traite des personnes et de l'esclavage. Que leurs ravisseurs les libèrent et que ce mal disparaisse de la face de la terre.

Sainte Joséphine Bakhita, une fois libérée, tu n'as pas laissé tes souffrances définir ta vie. Tu as choisi une voie de bonté et de générosité. Aide les personnes aveuglées par la cupidité et l'avidité qui bafouent les droits de la personne et la dignité de leurs frères et sœurs. Aide-les à se libérer de leurs chaînes de haine, à redevenir pleinement humains et à imiter ta bonté et ta générosité.

Chère sainte Joséphine Bakhita, ta liberté t'a amenée au Christ et à son Église. Puis Dieu t'a appelée à la vie religieuse canossienne. Tu as manifesté beaucoup de charité, de miséricorde, de bonté joyeuse dans ta vocation. Aide-nous toujours à te ressembler, surtout lorsque nous sommes tentés de nous détourner des personnes qui souffrent, à rejeter les autres et même à abuser d'eux. Intercède pour nous afin que le Christ remplisse nos cœurs de joie comme il a toujours rempli le tien.

Ô Dieu d'amour, envoie ta lumière miséricordieuse sur notre monde troublé. Qu'elle pénètre nos ténèbres les plus sombres. Apporte le salut aux innocents qui souffrent des péchés d'abus. Convertis les âmes tout à fait perdues qui tiennent ces personnes captives et les exploitent. Donne-nous tous la force de croire dans la vraie liberté de l'amour envers toi, de l'amour mutuel et de l'amour de notre maison commune.

Amen.

D'autres idées et ressources sont présentées sur le site Web « Migrants & Réfugiés » <https://migrants-refugees.va/fr/traite-et-esclavage/> Si vous avez des commentaires ou des questions au sujet des Orientations, ou pour nous transmettre un récit ou des photos d'une activité dans ce domaine où vous oeuvrez, écrivez à l'adresse info@migrants-refugees.va.



MIGRANTS
RÉFUGIÉS

SECTION DES MIGRANTS &
DES RÉFUGIÉS
SERVICE DU DÉVELOPPEMENT
HUMAIN INTÉGRAL
PALAZZO SAN CALISTO
00120 CITÉ DU VATICAN

